



Communiqué de Presse

L'OGDPC, prêt pour janvier prochain

Le 11/12/2012

Installation de l'Assemblée Générale et du Conseil de Gestion de l'OGDPC

L'Assemblée Générale et le Conseil de Gestion de l'OGDPC ont été installés ce matin.

Un programme chargé et capital dans la mise en place effective du dispositif du DPC attendait les membres de ces deux instances. En effet, la répartition des enveloppes budgétaires destinées à financer les programmes de DPC des professionnels de santé libéraux et de ceux exerçant en centres de santé conventionnés, a été réalisée conformément aux missions respectives de ces deux instances. Ces budgets seront communiqués dès la semaine prochaine au Comité Paritaire. Une enveloppe a été spécifiquement allouée aux programmes de DPC interprofessionnels pour contribuer à la promotion des coopérations et au décloisonnement des différents modes d'exercice.

Cette étape amorce l'établissement des forfaits des programmes de DPC qui seront attribués par les neuf sections du Comité Paritaire (représentant les professionnels de santé libéraux et de ceux exerçant en centres de santé conventionnés), tenant compte, entre autres, du coût des programmes proposés par les organismes de DPC et les méthodes ou modalités de la HAS.



Eric HAUSHALTER, Responsable du département des actes médicaux de la CNAMTS et Président de l'OGDPC, se félicite de cette avancée et précise « chacun des membres a bien conscience de la nécessité d'avancer rapidement sur ce dossier et a joué pleinement le jeu en fonction de leurs contraintes respectives pour que le dispositif de DPC soit opérationnel dès janvier 2013 ».

L'actualité de L'OGDPC

Suite à l'arrêté du 29 octobre dernier portant nomination à la Commission Scientifique du Haut Conseil des professions paramédicales (CSHCPP), l'OGDPC a procédé à son installation hier dans la matinée.

Dès la semaine prochaine, le Comité Paritaire ainsi que certaines de ses sections paritaires seront installées reprenant la suite du travail initié aujourd'hui.

L'OGDPC, contacts et demandes d'information

Pour toute question relative aux instances de l'OGDPC, vous pouvez contacter Emmanuelle PRUGNAUD, Responsable du service Instances et Relations Extérieures, emmanuelle.prugnaud@ogdpc.fr.

Nous vous donnons rendez-vous sur les pages d'accueil « www.ogdpc.fr » et « www.mondpc.fr » pour suivre notre actualité et vous proposons de nous contacter par courriel à « infodpc@ogdpc.fr » pour toute question relative à la mise en place du DPC.